

Cette ville de l'Eure prévoit d'investir plus de 500 000 euros pour réaménager son école

La municipalité de Saint-Marcel, dans l'Eure, va mandater Eure aménagement développement (EAD) pour un projet de restructuration du bâtiment Jules-Ferry 1.



Les enfants avaient été transférés dans le bâtiment 1 de l'école Jules-Ferry, à Saint-Marcel.

En décembre 2022, la municipalité de Saint-Marcel (Eure) avait décidé de fermer le bâtiment 2 de l'école primaire Jules-Ferry, après la découverte de fissures.

"À la suite du déménagement forcé dans le bâtiment 1, il s'est avéré que cette solution n'était pas si mal que ça, de l'avis des profs ou encore de l'Inspection académique, indique Hervé Podraza, maire de la commune. Il y a de nombreux avantages : salles plus spacieuses, meilleure accessibilité, favorisation des échanges entre les équipes pédagogiques".

À l'intérieur et dans la cour

Pour ces multiples raisons, la municipalité a donc décidé d'opérer une réorganisation du bâtiment 1 pour optimiser son fonctionnement actuel. D'où la volonté de conclure une convention de mandat de réalisation de travaux avec Eure aménagement développement (EAD).

Cette restructuration sera effectuée aussi bien en intérieur que dans la cour, pour laquelle nous avons envisagé sa végétalisation. Hervé Podraza, maire de Saint-Marcel

Pour cette opération, la municipalité a prévu une enveloppe financière estimée à 546 550 euros (hors taxes). "La rémunération forfaitaire d'EAD, fixée à 23 500 euros, est comprise dans l'enveloppe globale", prévient Hervé Podraza.

Plusieurs priorités ont ainsi été définies pour réaliser cette optimisation : absence de salle des maîtres isolée, notamment phoniquement, du reste de l'école ; le manque de sanitaires et leur inadéquation : le peu d'espace de travail pour la psychologue scolaire ; un espace d'activités périscolaires trop restreint ; le manque de végétalisation de la cour du bâtiment 1 de l'école et enfin le fait que la 11e classe créée récemment "soit de fait un lieu de passage à la jonction entre les deux parties du bâtiment."

"Nous n'avons pas trop compris"

Du côté du groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel, qui s'est abstenu sur cette délibération, on s'est dit "surpris de ce projet."

Vous nous demandez de voter une enveloppe globale, mais nous n'avons pas trop compris ce qui sera réalisé exactement. Bien entendu, nous sommes carrément pour la restructuration, mais j'aimerais qu'on revienne vers nous avec davantage de précisions. Rémi Ferreira, chef de file du groupe d'opposition

"Dès qu'EAD aura remis son rapport, on en fera part, sans problème, en commission urbanisme", conclut Hervé Podraza.